

COMITÉ MIXTE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

COMPTE RENDU

de la 20^e réunion tenue le 4 mars 2004
à l'école Wilbrod-Bherer, salle 1-401, au 5, rue Robert-Rumilly, à Québec,
à compter de 13 h

PRÉSENCES

M^{me} Marie-France Benes, directrice générale des régions
M. Clément Bernier, directeur général, Commission scolaire des Monts-et-Marées
M. André Blanchet, directeur de la planification et du développement, Secteur FPTFC
M. Maurice Brossard, directeur de la formation professionnelle, Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
M. Serge Côté, directeur général des programmes et du développement, Secteur FPTFC
Mme Viviane Croubalian, directrice de la formation générale adulte et de la formation professionnelle, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
M. Luc Desgagnés, directeur de la gestion des ressources, Secteur FPTFC
M. Robert Dépatie, sous-ministre adjoint à la formation professionnelle et technique et à la formation continue
M. Carl Filiatreault, directeur des programmes – Québec, Secteur FPTFC
M. Wayne Goldthorp, directeur général adjoint, Commission scolaire New Frontiers
M. Yvon Lavertu, directeur des Services aux entreprises et à la main-d'œuvre, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
M^{me} Hélène L'Heureux, adjointe au sous-ministre adjoint à la FPTFC
M. Bernard Laflamme, directeur du Pavillon Technique, Commission scolaire de la Capitale
M. Jean-Claude Lecompte, directeur de l'éducation des adultes et de la FP, Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
M. Marcien Proulx, directeur général, Commission scolaire Pierre-Neveu
M. Raynald Thibeault, directeur général, Commission scolaire De La Jonquière
Mme Nicole Tremblay, directrice des programmes – Montréal, secteur FPTFC
M. Jean-Noël Vigneault, directeur de la formation continue et du soutien, Secteur FPTFC
M. Wojtek Winnicki, directeur de la FP, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

ABSENCES

M^{me} Louise Dionne, secrétaire générale, TRÉAQFP
M. Robert Pleau, conseiller, Fédération des commissions scolaires

PERSONNES INVITÉES

M^{me} Christine Bellavance de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, M. Louis Bernier du Secteur de la FPTFC, M. Réjean Couture de la Commission scolaire De La Jonquière, M. Robert Goyer, consultant à la Fédération des commissions scolaires, M^{me} Louise Saucier de la TRÉAQFP.

D'entrée de jeu, M. Robert Dépatie souhaite la bienvenue à M^{me} Nicole Tremblay, nouvelle directrice des programmes à Montréal, qui remplace M. Gilles Lefebvre, récemment parti à la retraite.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout d'une sous-question au point 6, soit une demande de précisions au sujet d'une lettre du sous-ministre adjoint concernant la formation en continu en *Soudage montage* (DEP) et *Soudage robotisé* (AEC) et la demande de traiter le point 7, *Collaboration avec les comités sectoriels*, en début de réunion.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 29 JANVIER

Le compte rendu est adopté sans aucune modification.

3. SUITES AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 29 JANVIER

- *Groupe de travail sur les ressources de soutien en FP et en FGA*

M. Luc Desgagnés commente le rapport déposé par le groupe de travail au Sous-comité sur le financement. Les recommandations sur les ressources d'accompagnement de même que celles relatives aux ressources de soutien en informatique, en formation professionnelle sont bien accueillies par les membres. Le tout sera soumis pour intégration dans les Règles budgétaires. Il appartient maintenant au comité sur le financement de déterminer, dans le cadre des procédures usuelles, si ces recommandations pourront être incluses au projet de règles budgétaires 2004-2005.

Quant aux ressources de soutien en formation générale des adultes, après discussion avec des représentants du Sous-comité sur le financement, il est apparu que cette question devrait être examinée en lien étroit avec la mise en œuvre du plan d'action de la Politique d'éducation des adultes et de formation continue, notamment avec les modifications qui pourraient être envisagées au curriculum et au régime pédagogique et la mise en place de services comme l'accueil et la référence ; on poursuivra donc l'examen de cette question en 2004-2005 avant de faire des recommandations relatives aux ressources d'accompagnement.

- *RÉCIT*

M. Jean-Noël Vigneault précise qu'une rencontre est prévue le 18 mars avec deux nouveaux interlocuteurs au sein de l'organisme. Une rencontre du comité aviseur est prévue peu après. M. Vigneault profitera de ces rencontres pour sensibiliser les responsables du RÉCIT à la problématique soulevée par les membres du Comité mixte.

- *Remboursement des frais de suppléance*

Une vérification reste à faire concernant le nombre d'heures retenues pour la base du calcul. Dès que l'information sera disponible, les membres en seront informés.

Suivi

4. COLLABORATION AVEC LES COMITÉS SECTORIELS

M. Raynald Thibeault présente M^{mes} Louise Saucier et Christine Bellavance ainsi que M. Réjean Couture, qui ont bien voulu accepter de venir présenter aux membres un document de réflexion et de consultation intitulé *Pour une approche concertée en lien avec la formation et le développement de la main-d'œuvre avec les comités sectoriels*, produit par un groupe de travail du comité des services aux entreprises de la TRÉAQFP.

Après avoir rappelé que l'objectif de la démarche est que les commissions scolaires et les comités sectoriels *travaillent ensemble sur des préoccupations communes en lien avec la formation et le développement de la main-d'œuvre dans les différents secteurs d'activité économiques*, les représentants du groupe de travail font une brève mise en contexte, décrivent les résultats des rencontres tenues à ce jour avec un certain nombre de comités sectoriels et présentent les actions que le groupe prévoit mener à court terme.

La présentation ayant été faite en matinée aux membres du réseau, les représentants du Ministère sont invités à faire part de leurs commentaires, que l'on peut résumer comme suit : il s'agit d'une belle initiative, la démarche est intéressante; on ne peut qu'encourager les partenaires à travailler en complémentarité dans le respect des rôles respectifs de chacun; dans le cadre de cette approche globale, il ne faudra pas minimiser les efforts à déployer auprès des entreprises locales, en les amenant notamment à revoir leur rapport avec l'établissement d'enseignement, et tenir compte du fait que les problématiques diffèrent d'une commission scolaire à l'autre.

Comme suite aux échanges, il est convenu que le Comité mixte suivra l'évolution des travaux du groupe de travail. La forme que prendra sa collaboration sera à préciser au fur et à mesure.

Suivi

5. LE POINT SUR LES TRAVAUX DES SOUS-COMITÉS

- **Sous-comité sur l'évaluation en FP**

M. André Blanchet dépose le compte rendu de la dernière réunion, en rappelant les trois principaux dossiers faisant l'objet des travaux. Il indique que la prochaine réunion est prévue le 10 mai.

- **Sous-comité sur les plans de réussite en formation professionnelle**

M. Carl Filiatreault dépose le compte rendu de la réunion du 6 février. Il commente brièvement l'état de situation au regard de chacun des programmes faisant l'objet de travaux. Il mentionne qu'un rapport final sur chaque programme sera déposé en juin. Ce rapport rappellera les actions réalisées en 2003-2004 et comportera des recommandations en vue de la planification 2004-2005, en distinguant ce qui relève du Ministère de ce qui relève de la responsabilité du réseau. On s'assurera de faire circuler les rapports dans le réseau.

Comme suite à la présentation, les membres échangent sur l'importance d'examiner les *éléments périphériques* (sélection, évaluation, mesures de mise à niveau, etc.) au programme lorsque le diagnostic révèle que les faibles taux de réussite ne sont pas en lien avec le programme lui-même.

- **Sous-comité sur les formations de courte durée**

Code de pratiques

M. Robert Goyer dépose une nouvelle version du *Code de pratiques*, enrichie de commentaires recueillis auprès des gestionnaires des commissions scolaires intéressées à dispenser un programme menant à une attestation d'études professionnelles (AEP). Invité à se prononcer sur le document, M. Robert Dépatie note la qualité et l'intérêt du *Code de pratiques* proposé. M. Dépatie souligne par ailleurs un certain dédoublement avec le *Code gestion*, tout en rappelant que le Code est un instrument réalisé par et pour le réseau, qui est donc le meilleur juge en la matière.

Interrogé par la suite sur un éventuel financement MEQ, M. Dépatie rappelle que rien n'est prévu à cet égard pour le moment et qu'il faut attendre le rapport Pagé sur le financement. Quant à l'avancement des travaux de développement de programmes, M. Dépatie réitère son désir de disposer d'une véritable offre de service dès la prochaine année scolaire. Il s'engage à faire les interventions nécessaires auprès d'Emploi-Québec, s'il y a lieu, pour accélérer le déroulement des travaux.

Enfin, M. Bernard Laflamme souligne que l'activité de formation offerte au personnel du réseau dans le contexte du développement des AEP est grandement appréciée.

Chevauchement DEP-AEC

M. Jean-Noël Vigneault informe les membres que la prochaine réunion du comité est prévue le 24 mars.

- **Promotion et valorisation de la FPT et collaboration écoles – entreprises**

M. Jean-Noël Vigneault dépose l'ordre du jour de la prochaine rencontre du sous-comité, prévue le 16 mars. Après avoir souligné les commentaires positifs recueillis auprès des directrices régionales et des directeurs régionaux au regard de la campagne nationale de promotion, il indique que le sous-comité travaille à l'élaboration d'un questionnaire sur les pratiques et actions de promotion réalisées dans les commissions scolaires et les cégeps ainsi que sur le projet de promotion mené conjointement par la Fédération des commissions scolaires et l'Association des manufacturiers, et financé par le Fonds jeunesse.

6. ARTICULATION DES PROGRAMMES ET CONTINUITÉ DE FORMATION

M. André Blanchet distribue un aide-mémoire de la rencontre du sous-comité tenue le 26 janvier 2004. Il rappelle les grandes lignes des trois hypothèses faisant l'objet de travaux, soit un statu quo amélioré, la reconnaissance des compétences par module ou par bloc et l'intégration complète. Relativement à cette dernière hypothèse, il dépose la liste des trente programmes menant au diplôme d'études professionnelles (DEP) qui présentent un potentiel d'harmonisation avec un programme de formation technique. Enfin, M. Blanchet distribue un document reprenant l'essentiel des propos échangés lors de la réunion du Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT) tenue le 27 février 2004, au cours de laquelle les participants et participantes ont insisté sur l'importance de la polyvalence de

la formation, la création de masses critiques et la capacité d'adaptation de l'ordre d'enseignement qui accueille.

En réponse à M. Raynald Thibeault qui demande si les deux premières hypothèses sont écartées, M. André Blanchet précise que les trois hypothèses sont à l'étude mais que l'intégration complète suscite plus de questionnements parce qu'elle est plus complexe à réaliser. M. Blanchet assure les membres que les travaux se déroulent avec la préoccupation de livrer un produit non seulement de qualité, mais également viable. À cet égard, la création de masses critiques constitue un obstacle. La spécialisation des établissements dans un domaine de formation devra être envisagée. Les discussions se poursuivent sur différentes hypothèses relatives à la création de masses critiques. Au terme des échanges, M. Jean-Claude Lecompte conclut en recommandant de s'assurer que le gain de temps soit établi en fonction des compétences acquises et nécessaires à l'exercice du métier ou de la profession.

Les deux prochaines rencontres du sous-comité sont prévues les 26 mars et 28 avril prochains.

Soudage montage/Soudage robotisé

Concernant la lettre du sous-ministre adjoint informant les réseaux de la décision du ministre de désigner le programme *Soudage robotisé* (AEC) comme un programme permettant d'acquérir une formation technique définie en prolongement du programme de formation professionnelle *Soudage montage* (DEP), conformément au dernier alinéa de l'article 4 du *Règlement sur le régime des études collégiales*, les membres expriment leur surprise de ne pas avoir été informés au préalable de cette possibilité et de façon plus particulière, de cette décision. Il est précisé que l'application de l'article 4 vise à permettre aux élèves diplômés de la formation professionnelle d'accéder directement à un programme menant à une attestation d'études collégiales (AEC), que le ministre traite ces demandes sur une base individuelle et que les établissements d'enseignement collégial doivent s'assurer d'un financement adéquat (enveloppe AEC, autofinancement ou financement d'Emploi-Québec). Il est important de noter que ce projet résulte d'une démarche conjointe d'une commission scolaire et d'un cégep visant à répondre à un besoin spécifique de leur milieu.

M. Dépatie retient de la discussion l'intérêt des membres à prendre connaissance des projets et travaux en ce domaine au fur et à mesure où ils se développent.

Suivi

7. CHEMINEMENT DES ÉLÈVES

M. Dépatie fait part aux membres du Comité de quelques données concernant la fréquentation scolaire et le cheminement des jeunes dans le système d'enseignement, selon l'âge. Ces données, par âge, ont été développées dans le cadre des travaux du comité, dirigé par le ministre de l'Éducation, et ayant pour thème de recentrer le système scolaire sur l'élève. Ces données, qui devraient être diffusées sous peu, pourront servir à éclairer davantage les discussions dans le cadre des réflexions qui s'amorcent concernant le système éducatif : Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial, implantation de la réforme au secondaire et révision du régime pédagogique.

8. DÉNOMINATION DES PROGRAMMES

Le rapport produit par la maison Jobboom ayant été préalablement distribué aux membres, M. Serge Côté mentionne qu'au terme des travaux, aucune modification n'a été apportée aux noms des programmes puisque aucun consensus n'a pu être dégagé. M. Côté souligne toutefois qu'un outil de travail destiné à établir une démarche de dénomination de programme est en élaboration. Cet outil est issu directement des travaux réalisés par Jobboom en collaboration avec les cégeps, les commissions scolaires et les partenaires d'Emploi-Québec et du marché du travail. Il sera déposé à la prochaine réunion du Comité.

Suivi

9. CIRCULATION DE L'INFORMATION

Afin d'assurer une meilleure circulation de l'information, les membres conviennent qu'après leur adoption, les comptes rendus du Comité mixte seront déposés sur le site de l'InforouteFPT. En outre, rapidement après la tenue de chaque réunion, les faits saillants de la rencontre seront diffusés dans le site Internet de la TRÉAQFP, dans la section réservée aux membres.

Suivi

10. DIVERS

Aucun sujet inscrit.

11. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion est prévue le 27 mai 2004. Elle devrait avoir lieu à Montréal.

Hélène L'Heureux, secrétaire de réunion
04/03/07